

REGLEMENT RANDO L'UNITY ROLL' 2020

Art 1. PARTICIPATION

La participation à « L'UNITY ROLL' », randonnée en Roller, implique l'acceptation par chaque inscrit du présent règlement. Chaque participant devra prendre le départ de la randonnée dans le meilleur esprit sportif. Il s'engage en s'inscrivant à l'épreuve :

- > à prendre connaissance du présent règlement,
- > à respecter l'itinéraire des épreuves et les directives imposées par les staffeurs,
- > à respecter l'environnement et les consignes de sécurité.

Art 2. ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

1. **UNITY ROLLER (88)** organise le dimanche 31 mai 2020 une manifestation sportive appelée « L'UNITY ROLL' » sous forme de randonnées. Ces randonnées n'ont pas pour but d'établir un record de vitesse, mais doivent être des balades à caractère amicale, ayant pour simple objectif de rassembler des adeptes, pratiquants et passionnés de roller.
 - La randonnée de 36 Km est ouverte à tous les pratiquants du roller en ligne exclusivement.
 - La randonnée de 18 Km est ouverte à tous les pratiquants du roller en ligne et quad exclusivement.
 - Les vélos pour des accompagnants sont autorisés en fin de cortège sans dépasser le dernier participant en roller.

2. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE :

Coordonnées GPS point de départ : Lat.: 48°12'14.164" N - Long.: 6°25'20.166" E

Le départ des 2 randonnées sont données du parking Salle Henri Lepage à Golbey, rue du Fort 88390 à GOLBEY VOSGES (88).

- **Randonnée de 36 km ouvertes aux patineurs de niveau confirmé. Parcours présentant des difficultés moyennes sur 1 km (revêtement, profils, trajectoires...)..L'allure est modérée.**

8h00 – 8h45 : Accueil des participants.
Validation des inscriptions et retrait des bracelets.
Café et gâteaux offerts

8h45 : Briefing – règle de sécurité
9h00 – 12h00 : Départ, ravitaillement prévu à mi-parcours
Retour Salle Henri Lepage à Golbey (rue du Fort 88190 Golbey)

12h00 : Verre de l'amitié

- **Repas sous réservation suivant modalité de la fiche d'inscription.**

12h30 – 13h30 : Repas

- **Randonnée de 18 km ouvertes aux patineurs de niveau intermédiaire. Parcours présentant des difficultés moyennes (revêtement, profils, trajectoires...)..L'allure est lente.**

13h30 – 14h00 : Accueil des participants.
14h00 : Briefing – règle de sécurité

14h15 – 17h00 : Départ
Retour Salle Henri Lepage à Golbey (rue du Fort 88190 Golbey)
Verre l'amitié offert

3. LE RESPONSABLE de la manifestation est UNITY ROLLER.

La structure support, par l'intermédiaire de son représentant, à toute autorité :

- Pour annuler ou interrompre l'épreuve, s'il estime que la manifestation ne se déroule pas dans des conditions de sécurité suffisantes (en cas de forte pluie par exemple).
- Pour refuser ou exclure la participation d'une ou plusieurs personnes dans le cas où elle(s) représenterait (ent) un risque pour elle(s) même(s) ou vis-à-vis des autres participants. Dans ce sens, les participants veilleront à rester prudents et devront porter leurs protections, **casque obligatoire au minimum** tout le long du parcours.
- Même si les traversées seront sécurisées, le code de la route est à respecter impérativement, principalement lors des passages aux intersections.

Art 3. INSCRIPTION & ASSURANCE

1. L'INSCRIPTION : se reporter à la fiche d'inscription.
Celle-ci est obligatoire, elle peut être remplie sur place ou renvoyer préalablement suivant les formalités citées sur celle-ci. Les frais d'inscription seront acquittés avant le départ.
2. TOUS LES PARTICIPANTS doivent impérativement bénéficier d'une assurance en responsabilité civile individuelle ou être licenciés à la FFRS.
3. TOUS LES PARTICIPANTS DE MOINS DE 18 ANS devront être impérativement accompagnés d'un adulte représentant légal responsable. A défaut, ils devront disposer de l'autorisation parentale dûment complétée sur la fiche d'inscription.
4. En cas d'annulation pour raison météorologique ou en cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué.
5. Tout au long de cette journée, les participants seront encadrés par des équipes de staffeurs chargés de la sécurité. Merci de respecter leurs directives.

Art 4. DROIT à L'IMAGE

Chaque inscrit ou accompagnant autorise le club organisateur, la fédération ou ses organes déconcentrés (ligue ou comité départemental), à utiliser sur ses supports de communication, toutes photos prises durant la journée entière, à des fins exclusives de promotion de ses activités et à des fins non commerciales. Ce droit est effectué à titre gratuit.

Avis important :

Merci de ne pas dégrader les abords. Ne pas fumer pendant la procession, ni allumer de feu sur le parcours. Ne pas jeter de débris, bouteilles, papiers ou autres déchets. Des poubelles seront présentes au point de ravitaillement et à l'arrivée. Dans le même état d'esprit, merci de respecter les passants et autres personnes présentes sur la voie verte et de partager ces endroits en toute amitié.

Pour tout renseignement ou toute question, veuillez contacter :

Laurent ZYGMANIAK (Président)
Tél : 06 78 14 32 43
unity.roller@gmail.com
www.unity-roller.fr